BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale

Décision nº 94434 du 20 décembre 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »

NOR: INTJ1630530S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 91252 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630398S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2017 :

Duverger Hervé NIGEND: 69 891 NLS: 5 282 122

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er janvier 2017 :

Debat Jean-Pierre NIGEND : 141 607 NLS : 8 001 320

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2017 :

 Vitry Henri
 NIGEND : 122 125
 NLS : 5 243 457

 Rozé Nicolas
 NIGEND : 235 006
 NLS : 8 086 616

 Akyuz Hulya
 NIGEND : 191 485
 NLS : 8 044 891

 Le Pilouer Yannick
 NIGEND : 220 489
 NLS : 8 072 736

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 décembre 2016.

Le colonel, commandant par suppléance du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale, J.-M. Détré